

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/PFMP-et-zone-d-alerte-maximale>



École & société

# PFMP et zone d'alerte maximale

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : vendredi 9 octobre 2020

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Des zones d'alerte maximale voient le jour au fur et à mesure que l'année scolaire avance. L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) préparée fin juin par les équipes pédagogiques doit être revue pour permettre à un maximum d'élèves de réaliser leur PFMP qui est obligatoire pour l'obtention du diplôme. Cela concerne aussi bien le CAP que le Bac professionnel.

Actuellement des élèves effectuant leur stage dans des établissements de la restauration (dans le secteur de la cuisine, du service) ou dans des salles de sport (dans le secteur de l'hygiène propreté et stérilisation), voient leur PFMP terminer plus tôt que prévu sans savoir quand elle pourra être réalisée pour avoir le nombre minimum de semaines nécessaires pour l'obtention de leur diplôme.

La FAQ apporte quelques pistes, dont la plupart s'avère peu réalisable quand on envisage de les mettre en place :

- Confier des activités professionnelles pouvant être réalisées partiellement ou totalement à distance.  
Pour les 2 spécialités citées ci-dessus et pour beaucoup d'autres, c'est quasi impossible. Le distanciel ne peut remplacer la pratique.
- Proposer des mises en situation sur les plateaux techniques dans les conditions de réalisation similaires à celles rencontrées en entreprise.  
Le quota d'heures (35 heures/semaines) ne pourra jamais être atteint étant donné que les ateliers sont occupés en semaine par d'autres classes.
- Organiser des mises en situation dans un autre établissement par l'échange de groupe d'élèves entre deux établissements, afin que l'activité confiée soit réalisée dans un environnement de travail différent.  
Ceci demande un travail de préparation en amont conséquent et les départs en PFMP ne se font pas forcément en même temps. Qui plus est, il n'est pas évident de trouver deux lycées professionnels avec les mêmes spécialités dans un même bassin.
- Organiser des départs alternés sur 2 périodes.  
Ceci se fait déjà, mais il ne faudrait pas qu'une zone devienne zone d'alerte maximale entre temps, car le décalage risque d'être plus conséquent.
- Faire partir les élèves au fil de l'eau en fonction des opportunités.  
Cette possibilité demandera la mise en place d'une différenciation pédagogique importante de la part des collègues, et une récupération des cours donnés pendant la réalisation de sa PFMP par le stagiaire.

Le SE-Unsa demande qu'une solution claire soit apportée aux élèves des zones d'alerte maximale qui n'auront pas leur nombre de semaines suffisantes pour valider leur examen.

Enfin, pour les enseignants qui auront des classes qui partent en décalé, et des élèves qui partent au fil de l'eau, s'ils sont volontaires pour ce travail supplémentaire que représente le suivi des PFMP alors qu'ils assurent leurs cours, ils devront percevoir des HSE à la hauteur du temps consacré.